

Corrigé Type



Université MOHAMED BOUDIAF de M'sila
Faculté de Technologie
Département de Génie mécanique



Examen du module **Sécurité industrielle** : Session normale (2019/2020) Durée: 1h-30 min

1 / Donnez l'objectif de la sécurité industrielle et citez 06 risques physiques? (05 pts)

L'objectif de la sécurité industrielle est de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs afin d'assurer : La productivité, la qualité, les délais de production, la gestion des aléas, la communication entre les personnes, Etc.

Les risques physiques : Bruit, Chutes de hauteur, Atmosphère, Matières dangereuses, Éclairage, Rayonnements

2 / Citez les principes généraux de la prévention et de sécurité industrielle? (05 pts)

Les principes généraux de la sécurité peuvent s'appuyer sur les axes de travail suivants : éviter les risques, évaluer les risques qui ne peuvent être évités, combattre les risques à la source, adapter le travail à l'homme (afin notamment de limiter le travail monotone et le travail cadencé et de réduire les effets de ceux-ci sur la santé), tenir compte de l'état d'évolution de la technique, remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou moins dangereux, planifier la prévention (en intégrant la technique, l'organisation, les conditions de travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambiants), prendre les mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle, donner les instructions appropriées aux travailleurs (pour leur sécurité).

3 / Décrivez l'évaluation des risques au travail et sur quelle base vous les classez? (05 pts)

L'évaluation des risques professionnels est une approche structurée qui consiste à **identifier, classer, hiérarchiser** les risques en vue de mettre en place des actions de prévention. Les critères de classification des risques : Fréquence de répétition du risque, La probabilité de réalisation du risque, La perception du risque, Le nombre de travailleurs concernés dans l'unité ou susceptibles d'être concernés dans l'environnement immédiat

4 / Quels sont les responsables (acteurs) de la prévention et de la sécurité ? (05 pts)

Les acteurs de la prévention

1/ Le chef d'établissement

2/ Le chef de service (Directeur d'unité, responsable de service)

Le chef d'établissement et le chef de service possèdent une obligation de sécurité

- l'assistant de prévention et de sécurité, autres agents qualifiés (protection civile

- Les agents et usagers

- CHSCT (spéciaux / locaux)

3/ Le conseiller de prévention

4/ Le médecin de prévention

5/ CHSCT (Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail)

6/ L'inspecteur Santé Sécurité au Travail

7/ Organismes et autorités de contrôle externes